

MIGRATION ET EMPLOI DANS LE BASSIN DES CARAIBES

par Hervé DOMENACH

Main-d'oeuvre et flux migratoire

CONTEXTE GENERAL

Sur la plan géographique : il faut dissocier le Bassin Caraïbe insulaire du Bassin Caraïbe au sens large qui regroupe l'arc antillais; différents pays d'Amérique Centrale (y compris le Salvador, inclu pour des raisons socio-culturelles), et les pays continentaux : la Colombie, le Vénézuéla... jusqu'à la Guyane française. L'exposé concernera seulement le Bassin Caraïbe insulaire. Au plan de l'analyse démographique et économique, on distingue deux grands groupes : les grandes Antilles avec Cuba, Haïti, la Jamaïque, Saint-Domingue et Porto-Rico et ensuite les micro-états de l'arc antillais qui s'étendent de Porto-Rico à Trinidad et Tobago, regroupant les Iles au Vent et les Iles sous le Vent.

Sur le plan politique : le Bassin Caraïbe regroupe trois types de statut politique :

- les états indépendants sans rattachement à un système économique ou politique spécifique ;
- les états indépendants mais intégrés dans un système économique politique. Par exemple les pays de colonisation anglaise faisant partie du Commonwealth ;
- les territoires dépendants d'une métropole.

Sur le plan historique, on note trois phases : fin du XVIème et début du XVIIème siècle, les territoires sont essentiellement des colonies de peuplement après l'éviction de la population amérindienne. Les colonisateurs ont donc introduit des populations étrangères. C'est une colonisation essentiellement espagnole - et ce n'est pas une colonisation de mise en valeur. Les colonisateurs cherchaient à accumuler des richesses. Les flux d'immigration résultent uniquement d'un manque de main-d'oeuvre. Après la disparition des amérindiens,

les espagnols ont entrepris le trafic de main-d'oeuvre africaine. Et du fait de la forte mortalité de ces esclaves, des guerres de conquêtes et des cataclysmes naturels, il était nécessaire de renouveler constamment les flux de main-d'oeuvre. C'est pourquoi, ces flux de main-d'oeuvre venaient non seulement d'Afrique, mais aussi d'Europe (des pénitenciers et aussi du Portugal qui était sous domination espagnole).

- De la fin du XVIIème jusqu'au début du XIXème siècle :
le commerce triangulaire

La colonisation était le fruit des anglais et des français. Ceux-ci cherchaient à développer la production de denrées tropicales. Le commerce triangulaire de cette époque se composait de trois flux : le flux d'exportation de produits manufacturés européens vers l'Afrique et les Caraïbes, le flux de main-d'oeuvre de l'Afrique vers les Caraïbes, et les flux d'importation de denrées tropicales des Caraïbes vers l'Europe. Et malgré les rivalités entre les anglais et les français, le développement économique alla croissant jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Le flux migratoire était un flux forcé qui devait s'accroître jusqu'au milieu du XVIIIème siècle. La mortalité restait élevée. On estime qu'à cette époque, l'Angleterre a introduit environ un million d'esclaves et la France 1,320 million.

A la fin du XVIIIème siècle, des limites au commerce triangulaire apparaissent : d'une part, sur le plan économique ; la concentration des terres et l'insuffisance des moyens techniques limitent la production industrialisée, et font entrer l'économie de plantation dans une phase de stagnation ; d'autre part, les tensions sociales se développent et le système esclavagiste est remis en cause.

- Le XIXème siècle :
période post esclavagiste

L'esclavagisme est aboli sous la pression anglaise par le traité de Vienne (1815). Mais l'abolition ne devient effective qu'entre 1830 et 1850, sauf à Cuba où elle viendra beaucoup plus tard.

Les flux d'émigration esclavagiste sont remplacés par des flux de main-d'oeuvre sous contrat : originaires d'Afrique mais aussi de Chine et d'Inde.

Sur le plan économique, on note le début du déclin de l'économie sucrière avec la concurrence du sucre betteravier en Europe.

La mortalité commence à décliner sensiblement grâce à l'amélioration de la santé publique et de l'hygiène de vie. Les pays entrent dans une nouvelle ère marquée par la stagnation économique et par le début de l'explosion démographique.

Au début du XXème siècle, les flux d'immigration tendent à s'arrêter. On ne note pas encore de flux d'émigration. Ces pays connaissent une phase de croissance naturelle à des taux très élevés.

L'entre deux-guerres est marquée par un repli économique, un déclin des monocultures, l'absence de diversification agricole et le peu de moyens techniques appropriés. C'est une période de quasi autarcie et de régression.

MAIN-D'OEUVRE :

Analyse des problèmes de mesure de la main-d'oeuvre à partir de 1960.

Les années 1960 coïncident avec le changement de statut politique pour certains pays et avec le début des flux d'émigration. En effet, Trinidad et Tobago, la Jamaïque sont devenus indépendants en 1962 et la Barbade en 1966.

Dans les pays industriels, on mesure le volume et les caractéristiques de l'emploi à partir des trois formes d'utilisation de la main-d'oeuvre : le travail ou l'activité, le chômage et l'inactivité. Dans ces pays, les secteurs d'activités forment un ensemble articulé, homogène et facilement identifiable. Le chômage représente la forme dominante de non utilisation de la main-d'oeuvre.

Dans les sociétés moins développées, l'approche est différente du fait de la coexistence de secteurs d'activités économiques n'ayant pas les mêmes bases de fonctionnement. A côté du secteur traditionnel (pré-colonialiste), la colonisation introduit un secteur pré-capitaliste ou moderne qui possède les mêmes normes que celui des pays industrialisés (organisation syndicale, application d'un règlement social, emploi stable rémunérateur...). Le secteur traditionnel s'est développé en marge du secteur moderne et regroupe l'agriculture de subsistance, le petit artisanat et les services. Il est caractérisé par une productivité faible et par des rémunérations aléatoires et faibles. Ces deux secteurs entrent en concurrence, d'une part dans la distribution de facteurs de production (terre et travail), et d'autre part dans l'implantation géographique des populations. Cette situation de concurrence s'est faite au détriment du secteur traditionnel et provoque un exode rural important. Mais ce surplus de main-d'oeuvre n'est pas absorbé par le secteur moderne. Il s'ensuit d'une part un mouvement d'émigration, et d'autre part la création d'un secteur intermédiaire (informel et non structuré). Ce secteur s'est développé depuis trois décennies, utilise les techniques modernes, nécessite un capital minimum et fonctionne en dehors de la réglementation sociale et salariale. Devant ce problème, différentes attitudes individuelles se dessinent :

- l'acceptation du chômage. Cette attente à l'entrée du secteur moderne peut-être considérée comme une option maximaliste et s'appuie sur des supports familiaux ou institutionnels (rares) ;
- le découragement ou la résignation. Cette attitude provoque une marginalisation dans l'agriculture ou dans le petit commerce ;

- l'acceptation de tout travail. Cette main-d'oeuvre est un stock de main-d'oeuvre susceptible d'émigrer ;
- l'attitude de polyvalence. Cela signifie cumul d'emplois, cumul de petites rémunérations ;
- la migration externe vers des structures plus monétarisées ou plus prometteuses de gains.

Le BIT a effectué des recommandations internationales pour la mesure statistique de cette main-d'oeuvre, en 1954, qui ont prévalu jusqu'à maintenant (en 1982 le BIT a modifié ses recommandations mais celles-ci ne sont pas encore appliquées).

Le BIT, en 1954, ne prenait pas en compte le secteur informel et transposait les schémas du marché du travail des pays industrialisés. Il recommandait quatre conditions pour définir un chômeur (la période de référence étant la semaine) :

- 1) être dépourvu d'emploi, n'avoir jamais travaillé ;
- 2) être disponible ;
- 3) être à la recherche d'un emploi rémunéré ;
- 4) être effectivement en quête de cet emploi.

La quatrième condition pose certains problèmes, car les personnes caractérisées par des attitudes de résignation (travail dans le secteur informel) ne sont pas considérées comme chômeuses.

Plusieurs méthodologies se sont développées afin d'appréhender le secteur informel, les situations de sous emploi, de chômage déguisé liées au secteur non structuré. Ces méthodologies reposent sur trois critères :

- la période de référence, la période hebdomadaire étant une approche de type conjoncturel, on a essayé de travailler sur une période plus longue pour une approche de type structurel ;
- la rémunération doit dépasser un seuil d'aisance économique.

On définit, à partir de ces critères, différentes catégories d'activité qui caractérisent le secteur intermédiaire. Les taux de chômage varient suivant la méthode utilisée (BIT ou autres) du simple au double.

Les frontières entre secteur traditionnel, secteur moderne et secteur intermédiaire ne sont pas nettes et il faut prendre en compte les spécificités des différents pays.

L'explosion démographique du début du XXème siècle a provoqué l'arrivée de nouvelles générations sur le marché du travail qui se situe vers les années 1960, époque où le milieu économique se transforme. Donc la conjoncture de l'explosion démographique et de la

transformation des structures économiques entraîne de fortes pressions sur le marché du travail. Actuellement, on commence à observer des flux de migration retour, et la fin du processus de transition démographique.

LES FLUX MIGRATOIRES

A. Typologie

Les flux d'émigration

On distingue quatre formes de flux :

- migration de promotion, de type élitiste (lien avec la métropole coloniale) ;
- migration de nécessité, que l'on peut amalgamer avec les migrations de recherche de travail. En premier lieu, elle concerne les métropoles coloniales et, depuis 1960, elle concerne aussi l'Amérique du Nord ;
- migration d'accompagnement des travailleurs mais aussi migration de personnes utilisant des filières de travail n'ayant pas forcément un lien de parenté ;
- migration de réfugiés. Il existe deux types de réfugiés : les réfugiés de type politique (le cas type est Cuba), les réfugiés de type économique (processus des Boat People à Haïti et à Guyana).

Il est nécessaire d'introduire une nouvelle forme de migration : la migration retour. Le retour se fait, soit parce qu'il y a eu accumulation d'un certain capital, soit parce que la situation sur le marché du travail des pays d'origine a évolué (l'insertion de vieux travailleurs est devenue possible).

Les flux d'immigration

Deux formes principales :

- immigration de luxe, pour les personnes qui ont avantage à immigrer (rémunération sur-évaluée par rapport à celle du pays d'origine) ;
- immigration de type intra-caraibéen : flux issus des différences de niveau de développement économique entre les pays du Bassin Caraïbe. Par exemple : Trinidad et Tobago ont drainé les surplus de main-d'oeuvre des îles au Vent. Pour les Bahamas, les migrations viennent des îles du Nord de

l'Archipel et pour les îles Vierges américaines, elles viennent des îles sous le Vent. Ces îles Vierges servent de transit pour entrer aux Etats-Unis (avant les récentes réglementations sur les migrations).

Depuis le fin de 1970, des changements se sont opérés. D'une part, les grands travaux relatifs à l'exploitation, au raffinage du pétrole, à l'exploitation des ressources minières naturelles deviennent de plus en plus limités. D'autre part, de nouvelles formes d'activité avec la construction et la mise en service de complexes hôteliers et la croissance du tourisme apparaissent.

De plus, les pays qui ont accédé à l'indépendance ont mis en place des réglementations de contrôle de l'émigration : par exemple Trinidad et la Barbade.

Enfin, un marché commun des Caraïbes a été créé vers 1960 mais n'a jamais vraiment fonctionné. Ce marché commun visait à la libre circulation des marchandises mais pas celle des hommes.

B. Description (exemple)

	Immigration		Emigration	
	Intra Caraïbe	Extra Caraïbe	Intra Caraïbe	Extra Caraïbe
République dominicaine	Haïti	-	Vénézuéla	Etas-Unis
Guadeloupe	Ile de la Dominique	Métropole (France)	-	Métropole (France)
Barbade	-	-	-	Angleterre Etas-Unis Canada
Iles Vierges américaines	Iles sous le Vent Haïti	-	-	Etats-Unis
Trinidad et Tobago	Iles au Vent	-	Vénézuéla	Angleterre Etats-Unis Canada

- La migration de la population de la République Dominicaine vers les Etats-Unis pose des problèmes car les dominicains sont hispanophones.
- Les surplus de main-d'oeuvre de la Guadeloupe ayant émigré vers la métropole, l'immigration de la Dominique vers la Guadeloupe peut être considérée comme migration de remplacement.
- Barbade ne connaît pas, ou peu, de flux d'immigration car la Barbade, avec un niveau économique supérieur, pratique une politique protectionniste.

C. Mesure des flux, évolution globale entre la période de 1950 et la période de 1980

	1 9 5 0				1 9 8 0			
	Population milliers	Taux d'ac ^t . naturel o/oo	Taux d'ac ^t . annuel o/oo	Emigration nette o/oo	Population milliers	Taux d'ac ^t . naturel o/oo	Taux d'ac ^t . annuel o/oo	Emigration nette o/oo
Barbade	211	19,3	8,8	- 10,5	253	10,3	7,6	- 2,7
Cuba	5.858	18,7	18,5	- 0,2	9.978	13,1	13,1	0
République Dominicaine	2.361	30,7	30,3	- 0,4	5.946	26,1	24,3	- 1,8
Guadeloupe	210	25,3	23,3	- 2,0	334	15,0	7,0	- 8,0
Haiti	3.097	18,7	17,3	- 1,5	5.817	27,2	25,1	- 2,1
Jamaïque	1.403	23,3	18,9	- 4,4	2.192	19,8	14,9	- 4,9
Martinique	222	26,4	20,0	- 6,4	327	14,6	4,6	- 10,0
Porto-Rico	2.219	27,6	2,8	- 24,8	3.438	14,1	16,0	+ 1,9
Trinidad et Tobago	636	26,4	25,1	- 1,3	1.139	14,0	10,1	- 3,9
Iles au Vent	273	24,9	20,2	- 4,7	391	24,2	9,0	- 15,2

- Les Iles au Vent : Grenade, Sainte Lucie, Saint Vincent.

- Les taux correspondent à des moyennes centrées sur 1950 et sur 1980.

- Entre 1959 et 1980, il y a une chute brutale des taux d'accroissement nationaux, sauf pour la République Dominicaine, Haïti, les Iles au Vent, où la baisse enregistrée est moins forte.

- Les chiffres concernant Haïti ne sont pas fiables.

- On observe une rupture entre 1950 et 1980, en terme de croissance démographique et en terme de flux migratoire.

- Porto-Rico a connu un flux d'émigration très important vers 1950 mais maintenant on observe des flux de retour (mais ceci reste à confirmer).

CONSEQUENCE SUR LA SOCIETE DE DEPART ET
PERSPECTIVES A VINGT ANS

Conséquences

Les migrations concernent essentiellement les classes d'âges jeunes (25-39 ans). Ceci pose un problème de coût de l'individu qui émigre (coût de formation). De plus, le potentiel de reproduction est diminué.

Les conséquences sont la décroissance de l'esprit d'entreprise, de potentialité de mise en valeur avec un accroissement du système de la spirale de l'économie de dépendance, de l'économie de transferts dans le cas des pays encore très liés à leur métropole (Guadeloupe). On se trouve en présence d'un système de type extraverti à la fois au plan économique et, de plus en plus, au plan culturel.

Perspectives

L'évolution du phénomène migratoire a été semblable pour tous les pays mais certains pays ont connu le processus migratoire (immigration, stagnation, émigration et retour) plus tôt que les autres.

Les hypothèses de décroissance ou de stagnation (que l'on observe actuellement) sont difficiles à faire. Il faut analyser pays par pays pour effectuer des hypothèses.

Tous ces pays, sauf la République Dominicaine et Haïti sont dans la phase finale de transition démographique donc dans une phase de décroissance des effectifs des générations arrivant sur le marché du travail (phase de dépression des surplus de main-d'oeuvre).

DEBAT

CHARBIT - Indépendamment de l'accroissement démographique, il existe des logiques externes qui régissent l'évolution du volume de population. Ainsi, une étude récente montre que l'évolution des flux jamaïcains et l'évolution de la demande sur le marché du travail sont étroitement corrélées. De plus, lors de la construction du canal de Panama, le gouvernement a fait appel à l'émigration.

DOMENACH - En effet, le canal de Panama a drainé un important flux migratoire, surtout en provenance des petites Antilles. Mais ceci est un phénomène conjoncturel. Il est vrai que l'effet d'appel du marché du travail métropolitain est un facteur important. On va même jusqu'à institutionnaliser ces flux. Par exemple en France, on a créé le Bureau d'Emigrants d'Outre-Mer. Pour la France, à l'époque de la décolonisation de l'Afrique, au début des années 1960, les gens d'Outre-Mer ont permis le remplacement d'une certaine main-d'oeuvre. Mais, ce remplacement a été une erreur car les deux mains-d'oeuvre n'avaient pas les mêmes formations. En Angleterre, le phénomène a été un peu différent. Les flux ont été moins institutionnalisés d'une part, et d'autre part, les origines de ces flux sont très diversifiées, grâce au Commonwealth.

CHARBIT - Au niveau statistique, un problème se pose car les jeunes nés en France de parents antillais par exemple, et ne résidant pas dans le ménage, disparaissent des statistiques en tant qu'originaires des DOM.

COSIO - Dans le domaine du marché du travail, en dehors des liens privilégiés avec la métropole, la taille de l'île, la proximité des côtes jouent aussi un rôle. Certaines îles n'ont pas trouvé les moyens de s'insérer dans le commerce international : exemple Cuba.

QUESNEL - Existe-t-il, comme on l'observe actuellement en Amérique Latine continentale, une pérennisation des migrations temporaires ?

DOMENACH - Les migrations temporaires entre îles ont souvent été des migrations de type saisonnier liées à la période des récoltes de la monoculture extensive d'exportation. Par exemple, on note un important flux de main-d'oeuvre haïtienne à Saint-Domingue pendant la période de la coupe de la canne. Mais les communications sociales, culturelles, économiques entre ces différents pays sont souvent très faibles de par la différence de leur histoire culturelle propre.

SÉMINAIRE EHESS :

CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES
EN AFRIQUE ET EN AMERIQUE LATINE

*

ANNÉE 1984 - 1985

JUIN 1987

EHESS

ORSTOM